

# JOUARRE MAG

édition rentrée 2024

Guide édité par la mairie de Jouarre - [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)



**BONNE  
RENTRÉE  
À TOUS!**

**Guide pratique de la rentrée scolaire 2024/2025**

**Rentrée scolaire le Lundi 02 septembre 2024**

# Rythmes scolaires

Chères Jotranciennes, Chers Jotranciens, Chers parents, Chaque famille dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles de Jouarre doit disposer d'un compte sur **le portail citoyen**, créé grâce à **un identifiant**. Ce compte est valable tout au long de la scolarité des enfants dans notre commune, pour l'accès **aux services scolaires communaux** et au paiement des factures y afférent. C'est sur ce compte, dans la rubrique «Activité», que les familles devront réserver les services dont leurs enfants auront besoin, pour l'année, le mois, la semaine ou ponctuellement. Les réservations en ligne pour la cantine, le périscolaire et ALSH seront disponibles à compter du 26/08/2024 (Rappel : pour la cantine le délai de réservation ou d'annulation est la veille avant 10h00)

	PERI-SCOLAIRE	CLASSE	REPAS	CLASSE	PERI-SCOLAIRE
LUNDI	7h 8h30	8h30 11h30	11h45 13h15	13h30 16h15	16h15 19h30
MARDI	7h 8h30	8h30 11h30	11h45 13h15	13h30 16h15	16h15 19h30
MERCREDI	ACCUEIL DE LOISIRS 7H - 19H30				
JEUDI	7h 8h30	8h30 11h30	11h45 13h15	13h30 16h15	16h15 19h30
VENDREDI	7h 8h30	8h30 11h30	11h45 13h15	13h30 16h15	16h15 19h30

## Les établissements

### JOUARRE

#### École Maternelle Jussieu

Direction : Mme Simona ANTOINE  
Adresse : rue de la Chapelle 77640 JOUARRE  
Tél : 01.60.22.14.10  
Email : ecole.jussieu@wanadoo.fr

#### École Élémentaire Jehan de Brie

Direction : Mme Claire FERNANDES  
Adresse : rue de Jussieu 77640 JOUARRE  
Tél : 01.60.22.86.80  
Email : ce.0772440j@ac-creteil.fr

### LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

#### Collège La Rochefoucauld

Direction : Mme Christiane BEAUPRES-DE-MONSALES 59  
Adresse : rue du Guet 77260 La Ferté-sous-Jouarre  
Tél : 01.60.22.07.33/01.60.22.00.77  
Email : ce.0770024h@ac-creteil.fr

#### Collège la Plaine des Glacis

Direction : Mme Carine LECLERE  
Adresse : 26 avenue de Rebaix 77260 La Ferté-sous-Jouarre  
Tél : 01.60.22.19.84  
Email : ce.771659k@ac-creteil.fr

#### Collège & Lycée Sainte Céline

Direction : Mme Daphné DECHAUME  
Adresse : 29 rue Pierre Marx 77260 La Ferté-sous-Jouarre  
Tél : 01.60.22.05.92  
Email : donzem@sainte-celine.org

#### Lycée Samuel Becket

Direction : M Lucas DAVID  
Adresse : 19 rue Lion 77260 La Ferté-sous-Jouarre  
Tél : 01.60.24.20.00 ce.0772685a@ac-creteil.fr

## Transports scolaires

### Retrouvez les horaires et arrêts sur [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)

La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire. Quelles conditions pour obtenir la carte Scol'R ? Etre âgé(e) de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription; Etre scolarisé(e) avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire avant le Bac, fréquenter un établissement public ou privé sous contrat en Seine-et-Marne. La participation familiale à la carte Scol'R, quels que soient les critères de distance et de sectorisation, est la suivante : Primaires: 24 € / Collégiens : 32 € / Lycéens : 158 €

### Dossier à télécharger : <https://www.seine-et-marne.fr> rubrique : /Cadre-de-vie-Transports

La carte Imagine'R permet de voyager sur l'ensemble des réseaux OPTILE, RATP Transilien SNCF, hors circuits spéciaux scolaires. Elle permet un nombre illimité de voyages sur toute l'Ile-de-France et durant toute l'année. La subvention départementale appliquée dès l'inscription ramène la participation des familles à : 100 € par collégien

## Cantine scolaire

Madame Jaquet et son équipe servent plus de 320 repas par jour toute l'année. Les réservations se font en ligne via le **Portail Citoyen <compte Famille>** dans le délai imparti selon le règlement intérieur. Le paiement en ligne est conseillé. Les repas sont choisis par la commission des menus avec une diététicienne environ tous les deux mois et sont disponibles sur le site internet [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr) En cas d'allergies alimentaires, un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) est mis en place et doit être renouvelé à la demande des parents chaque année. Pour bénéficier de ce P.A.I, il est nécessaire de vous mettre en contact avec la directrice de l'établissement.

## Étude surveillée

Un service d'étude surveillée est mis en place à l'école élémentaire encadré par des enseignants et animateurs ALSH. L'étude débutera le 02/09/2024 et se terminera le 20/06/2025 (lundi-mardi-jeudi et vendredi de 16H15 à 17H30). L'inscription est valable pour l'année entière **sans désinscription possible**. **L'inscription doit se faire directement auprès du service scolaire** par mail : [sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr](mailto:sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr) dès le 26/08/2024  
(Pas de réservation possible en ligne)

## Accueil Périscolaire

Le service périscolaire accueille les enfants tous les matins de 07h00 à 08h30 et tous les soirs de 16h15 à 19h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

## Accueil de Loisirs Municipal

L'équipe du centre de loisirs accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances. Ce service est disponible sur réservation au préalable sur le **portail citoyen <Compte Famille> dans les délais impartis du règlement intérieur disponible sur : [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)**

### Les grandes vacances au centre de loisirs

Pendant les vacances d'été, l'accueil de loisirs propose des activités du Lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 19 au vendredi 30 août 2024. Le centre de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël. Des journées seront consacrées au décloisonnement, tous les enfants, quel que soit leur âge, pourront participer aux grands jeux, repas, sorties.

**LE SPORT SERA PRÉSENT** En plus des activités proposées par les associations de la commune, Thierry LEFEBVRE, animateur sportif de la commune, organisera tout au long de l'année des créneaux d'activités sportives pour les enfants.

## Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement a lieu tous les mercredis matins durant la période scolaire. Il s'agit d'offrir en complémentarité avec l'école, une aide et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir dans leur scolarité. Cette action est menée par la Mairie de Jouarre en collaboration avec les bénévoles et l'école Jehan de Brie. Ces différents partenaires travaillent ensemble pour répondre aux préoccupations des familles et pour favoriser la réussite scolaire des enfants. Elle concerne les enfants scolarisés du CP au CM2 orientés par l'école sur proposition des enseignants aux familles. Les séances se déroulent dans les locaux de la bibliothèque communale 28 Grande Place à Jouarre.

**APPEL À BENEVOLES** Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, nous recherchons des bénévoles. Renseignements auprès du service scolaire.

## Le service jeunesse de la mairie de Jouarre

Tout au long de l'année, des ateliers ludiques, gourmands et créatifs proposés gratuitement et sur inscriptions aux enfants Jotranciens. Le service Jeunesse de la ville de Jouarre est particulièrement impliqué dans le partage et les actions intergénérationnelles. Il propose aux enfants un contact avec les anciens de la commune en participant à des ateliers et spectacles à l'hôpital et à la maison de retraite de Jouarre et lors des événements du CCAS.

Retrouvez les actualités, les événements organisés et les inscriptions aux ateliers sur la page Facebook Jouarre et sur la page Jouart&Jeunesse et sur le lien reçu par mail.

Les réservations pour les services scolaires doivent se faire sur le **Portail Citoyen <Compte Famille>**  
Retrouvez les tarifs et règlements intérieurs des services scolaires sur le site [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)



## AGENDA DE L'ANNÉE

### Forum des associations

Samedi 01 septembre 2024

### Rentrée scolaire

Lundi 02 septembre 2024

#### Date de réservation des services scolaires (cantine, périscolaire et ALSH)

Réservation obligatoire sur le portail citoyen à partir du 26/08

#### Rentrée de l'étude sur veillée

Lundi 02 septembre 2024  
**Inscription obligatoire en mairie**

#### Reprise de l'accompagnement à la scolarité

Octobre 2024

#### élection des parents d'élèves

Octobre 2024

#### Dates des vacances scolaires

#### Fin des cours

#### Reprise des cours

**Vacances de la Toussaint 2024**

Samedi 19 octobre 2024

Lundi 4 novembre 2024

**Vacances de Noël 2024**

Samedi 21 décembre 2024

Lundi 06 janvier 2025

**Vacances d'hiver - Février 2025**

Samedi 15 février 2025

Lundi 3 mars 2025

**Vacances de Printemps - Pâques 2025**

Samedi 12 avril 2025

Lundi 28 avril 2025

**Pont de l'Ascension 2025**

Jeudi 08 mai 2025

Lundi 12 mai 2025

**Vacances d'été 2025**

Samedi 5 juillet 2025

## Vos interlocuteurs

#### MAIRE ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Jean-Luc MONDAT

#### SERVICE SCOLAIRE MUNICIPAL

Sila DA FONSECA

#### DIRECTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Simona ANTOINE

#### DIRECTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Claire FERNANDES

#### DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Agathe FERON

#### DIRECTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Véronique JAQUET

## INSCRIPTIONS AUX SERVICES SCOLAIRES

**CANTINE SCOLAIRE** Les réservations ne sont pas automatiques d'une année sur l'autre, connectez vous à votre compte famille sur le portail citoyen.

**Attention** : si votre enfant a besoin d'un régime particulier, veuillez le signifier à la directrice de l'établissement scolaire et au besoin mettre en place un Projet d'Accueil individualisé (P.A.I.).

**ETUDE SURVEILLÉE** - de 16h15 à 17h30 en période scolaire Reprise de l'étude : lundi 02 septembre 2024 - Fin de l'étude le vendredi 20 juin 2025

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** - matin de 7h à 8h30 et soir de 16h15 à 19h30 en période scolaire

**Attention** : **Toutes les factures de l'année scolaire écoulée doivent être acquittées afin de permettre la réinscription aux services scolaires communaux.**

**ALSH** - vacances et mercredis Fermeture d'été du lundi 05 août au vendredi 16 août 2024 Réouverture le lundi 18 août 2024. **Fermeture pendant les vacances de Noël**

**CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE** Ouverture des inscriptions en ligne : Juin 2024

**Toutes les factures concernant les services scolaires sont disponibles sur le portail famille accessible depuis le site internet de la commune**

**Retrouvez les tarifs & les règlements intérieurs des services scolaires sur le site de la commune : [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)**